



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

hôpitaux

Question écrite n° 12811

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger appelle l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées au sujet de la prise en charge des enfants en milieu hospitalier. Même s'il est indéniable que des efforts importants ont été consentis à ce niveau et que diverses actions ont concouru à l'amélioration de l'accompagnement des plus jeunes, des efforts restent encore à faire. Il désire connaître ses propositions à ce sujet.

Texte de la réponse

L'amélioration de la prise en charge à l'hôpital des enfants et des jeunes constitue pour le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées un souci permanent. Il recevra prochainement les conclusions d'un groupe de travail chargé de définir les conditions dans lesquelles l'accompagnement des jeunes et des enfants à l'hôpital peut être amélioré, notamment par l'utilisation des nouvelles technologies d'information et de communication, dans des conditions de sécurité optimales. Les propositions du groupe seront examinées et évaluées et conduiront à un vaste plan d'actions du ministre de la santé et du ministre de l'éducation nationale qui seront communiquées au cours des prochains mois.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12811

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 février 2003, page 1362

Réponse publiée le : 26 mai 2003, page 4124